

Auteur : Ferdi den Bakker – Logistiek.nl
Source : Logistiek.nl – Septembre 2008

‘Gestion des risques dans la chaîne logistique insatisfaisante’

Avec la mondialisation de l'économie au cours de la décennie qui vient de s'écouler, de nouveaux problèmes ont vu le jour. C'est ce que constatent Els Pandelaere de la Vlerick Leuven Gent Management School et Jonas Hatem de MÖBIUS, qui ont organisé le 26 septembre à Gand la conférence Supply Chain Risk Management.

« L'allongement de la chaîne ou le fait de travailler avec des entreprises distantes fragilise également la chaîne », déclare M. Hatem. « La sécurité de la chaîne logistique prend de ce fait une importance sans cesse croissante, d'autant plus que les actionnaires des entreprises réclament de plus en plus de garanties en matière de sécurité et de contrôle. » Cela résume ce qui a motivé l'organisation d'un événement spécial autour des risques menaçant la chaîne logistique.

Développement d'un modèle d'optimisation

Au cours de cet événement, deux des organisateurs ont également présenté un modèle permettant aux entreprises d'optimiser leur chaîne logistique en ce qui concerne les risques. L'outil ainsi créé est le résultat de la collaboration de l'école de management et des consultants de MÖBIUS. Le développement de cet outil a été précédé d'une étude poussée des risques potentiels pour les différentes chaînes logistiques des entreprises. La liste des risques ainsi établie a ensuite été examinée dans quelques entreprises clés et par des employés chargés des questions de sécurité. Cette liste a également permis de déterminer l'importance des risques pour l'entreprise, ainsi que les aspects plus ou moins importants. « Les entreprises peuvent déterminer elles-mêmes quels sont les risques, mais pas tous », poursuit M. Hatem. « C'est avant tout au niveau de la quantification des risques qu'elles rencontrent des difficultés. Disposant des données requises, nous sommes mieux en mesure de simuler les risques pour la chaîne logistique et, en conséquence, de mesurer leurs répercussions et les pertes possibles pour l'entreprise. Selon nous, c'est surtout ce dernier point qui intéresse les entreprises. »



Carences européennes en matière de gestion des risques

Les entreprises européennes n'ont guère avancé dans la détermination des risques menaçant leur chaîne logistique, estime Els Panderlaere. « Lorsqu'on parle de recenser les risques, les entreprises pensent d'abord aux risques financiers. Nombreuses sont celles qui ont des difficultés à appréhender la question des risques d'incendie ou des risques liés aux fournisseurs et de leurs conséquence pour la chaîne logistique. Elles ne le font donc que rarement. Nous avons demandé à différentes entreprises s'il existe de tels risques, et s'ils ont

des répercussions sur la chaîne logistique. Elles ont répondu par l'affirmative à ces deux questions. Cependant, lorsque nous leur avons demandé si l'entreprise avait déjà réfléchi à une solution pour le cas où le risque deviendrait réalité, la réponse a souvent été négative. Mme Pandelaere constate que la direction de l'entreprise considère que les responsables de la chaîne logistique devraient se focaliser davantage sur l'efficacité. Cependant, elle estime aussi que les uns comme les autres n'ont que rarement conscience du fait que les risques augmentent avec l'amélioration de l'efficacité de la chaîne logistique. « Des réserves trop faibles constituent un risque dès lors qu'elles ne sont pas au bon endroit, risque qui pourrait augmenter dans le reste de la chaîne », fait observer Mme Pandelaere.

5 catégories de risques

MÖBIUS et la Vlerick Leuven Gent Management School ont établi 5 catégories de risques :

- Côté demande
- Côté offre
- Facteurs environnementaux
- Facteurs liés aux processus
- Contrôle des processus internes

Lancement d'une étude lors du séminaire

Ce séminaire sur les risques liés à la chaîne logistique a été également l'occasion de lancer une vaste enquête auprès des petites entreprises, des PME ainsi que de sociétés cotées en bourse. Ces dernières ont été retenues parce que la sécurité y joue de toute façon un rôle plus important. Des outils spécifiques pour les entreprises concernées seront donc développés en octobre, afin de recenser les risques et les mesures à prendre pour les réduire. L'étape suivante consistera, en janvier 2009, à dresser un inventaire des risques dans trois entreprises, dont les résultats seront publiés dès le premier trimestre.

Pour plus d'informations sur ce salon, cliquez sur ce lien :

<http://www.vlerick.be/scconference>